



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 23 – Semaine du 14 au 18 juin 2021

En bref

Tunisie :

- Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) recommande un plan de relance lors de son audition devant le Parlement
- Le projet de Loi de finances complémentaire pour 2021 devrait bientôt être présenté au Parlement
- Le déficit commercial se résorbe à 5,9 Md TND (1,8 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2021, contre 6,1 Md TND (1,9 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2020
- Le ministre des Finances veut une Tunisie plus numérique, inclusive et proche des questions environnementales
- Lancement du programme de soutien aux microentreprises touchées par la pandémie
- Inauguration de « The Dot », le premier espace dédié à l'innovation et aux startups en Tunisie
- Les signatures et validations de décrets gouvernementaux devraient désormais être dématérialisées
- L'International Finance Corporation (IFC) met en place un programme d'assistance technique aux startups maghrébines
- Les énergies renouvelables à l'honneur lors de la 3^{ème} réunion de l'Union pour la Méditerranée (UpM)
- Les ventes de voitures enregistrent une forte croissance au cours des 5 premiers mois 2021
- La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours des 5 premiers mois de 2021

Libye :

- Création d'un guichet douanier unique entre la Tunisie et la Libye
- La 1^{ère} édition de la Conférence Internationale sur l'Alimentation et la Nutrition s'est tenue à Tripoli du 12 au 14 juin

LE CHIFFRE À RETENIR

1,8 MD EUR

Déficit commercial de la Tunisie
sur les 5 premiers mois de 2021

Tunisie

- **Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) recommande un plan de relance lors de son audition devant le Parlement**

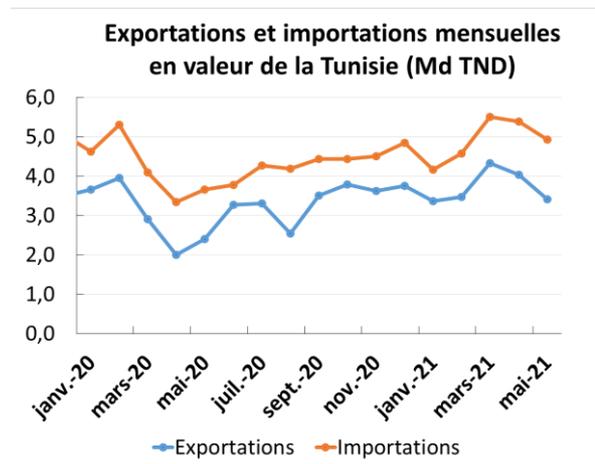
Lors de son audition à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) le 10 juin, le gouverneur de la BCT M. Marouane El Abassi a souligné **la nécessité de mettre en œuvre un plan de relance** permettant le renforcement des fonds propres des entreprises et de la stabilité financière, ainsi que la réduction du déficit commercial. Il a ajouté que l'absence de mesures de préservation des emplois, d'amélioration du climat des affaires et d'incitation à l'investissement, risquerait de dégrader l'activité au point de générer une grave crise financière. M. El Abassi estime que **la Caisse des dépôts et consignations devrait être en charge de l'élaboration de ce plan et apporter entre 1 et 3 Md TND de financements**. Le gouverneur de la BCT a également salué **la réponse du secteur bancaire face à la crise sanitaire** : les banques ont procédé au report des échéances de paiements de prêts de 20 000 entreprises (pour un montant de 5 Md TND) et au décaissement de 3 Md TND de financements exceptionnels au profit de 7 500 entreprises.

- **Le projet de Loi de finances complémentaire pour 2021 devrait bientôt être présenté au Parlement**

Le projet de Loi de finances complémentaire (LFC) pour 2021 devrait être approuvé prochainement par le conseil ministériel afin d'être présenté à l'ARP avant le 25 juillet. Pour rappel, le gouvernement avait annoncé dès février son intention de préparer un projet de LFC pour 2021, afin de mieux prendre en compte les répercussions de la crise de la Covid-19 et les évolutions de certaines variables dont les hypothèses ont été dépassées (et notamment le prix

du pétrole, qui a atteint 74 USD le baril en juin alors que le LF initiale tablait sur 45 USD).

- **Le déficit commercial se résorbe à 5,9 Md TND (1,8 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2021, contre 6,1 Md TND (1,9 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2020**



Selon les chiffres de [l'Institut National de la Statistique](#) (INS), la hausse des exportations sur les cinq premiers mois de 2021 (+24,7% à 18,6 Md TND en glissement annuel) a été plus importante que celle des importations (+16,8% à 24,6 Md TND en g.a.). Sur le plan sectoriel, **côté exportations**, si quelques secteurs continuent d'enregistrer de fortes baisses, en particulier l'énergie (-19,0%) et l'agroalimentaire (-6,4%), **la plupart bénéficie d'une reprise dynamique** : c'est le cas des autres industries manufacturières (+40,7%), des industries mécaniques et électriques (+40,1%) et des textiles, habillements et cuirs (+29,7%). Côté importations, à l'exception du secteur énergétique (-12,3%), l'ensemble des secteurs ont enregistré une hausse, notamment pour les secteurs des mines, phosphates et dérivés (+64,2%), les industries mécaniques et électriques (+28,9%) et

les textiles, habillements et cuirs (+23,6%). *In fine*, le poids du secteur énergétique dans le déficit début 2021 est de 30,8%, un chiffre légèrement inférieur par rapport à l'ensemble de l'année 2020 (33%).

- **Le ministre des Finances veut une Tunisie plus numérique, inclusive et proche des questions environnementales**

Intervenant au Forum de l'Economiste Maghrebin le 17 juin sur le thème « Quelle Tunisie dans le nouveau monde qui se dessine ? », le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement M. Ali Kooli a affirmé sa confiance dans **la capacité de résilience du tissu économique tunisien** et que la stratégie d'adaptation aux enjeux à venir du pays reposait sur : **(i) le numérique**, avec des entreprises et start-ups prometteuses, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle ; **(ii) favoriser l'inclusion**, à travers une fiscalité plus juste ; **(iii) une plus grande prise en compte des questions environnementales**, avec le développement des énergies renouvelables.

- **Lancement du programme de soutien aux microentreprises touchées par la pandémie**

La ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Insertion professionnelle Mme Sihem Ayadi et le directeur général de la Banque tunisienne de Solidarité M. Khalifa El Seboui ont officialisé le 16 juin le lancement du programme d'aide aux micro-entrepreneurs « **Soutien TPE Covid-19** ». Ce dispositif vise à attribuer **5 000 prêts aux microentreprises touchées par la pandémie de la Covid-19 à des conditions préférentielles**. D'un montant de 3 000 à 5 000 TND, les prêts seront remboursables sur 48 mois avec un taux de 0%. Afin d'accéder à ces prêts, les microentreprises doivent être en activité depuis le 31 décembre 2019 au minimum et ne devaient pas avoir de dettes envers les banques à cette date.

- **Inauguration de « The Dot », le premier espace dédié à l'innovation et aux startups en Tunisie**

The Dot a été inaugurée, le 11 juin 2021, en présence du Chef du gouvernement tunisien (M. Hichem Mechichi), du Ministre des Technologies de la Communication (M. Mohamed Fadhel Kraiem), du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines (M. Mohamed Bousaïd), de l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie (M. Marcus Cornaro), de la Ministre-conseillère (Mme Fatène Benhabylès-Foeth), de la Cheffe du Service économique régional de l'Ambassade de France à Tunis (Mme Fanny Labarthe) et de la Directrice générale de la Caisse des Dépôts et Consignations (Mme Boutheina Ben Yaghlane). Il s'agit du **premier espace dédié à l'innovation et aux startups en Tunisie**. Celui-ci va permettre aux entrepreneurs de développer leur projet et de partager leurs expériences au sein d'une même structure. Initié en 2018 lors de la visite d'Etat du Président de la République en Tunisie, ce projet est porté par la Fondation Tunisie pour le Développement (FTD), qui coopère étroitement avec le ministère des Technologies de la Communication. **Financé par l'Agence Française de Développement à hauteur de 60 000 EUR**, la FTD a bénéficié de **l'accompagnement d'Expertise France** dans la préparation du projet, notamment via la réalisation d'une mission d'assistance technique.

- **Les signatures et validations de décrets gouvernementaux devraient désormais être dématérialisées**

A l'occasion d'une rencontre organisée le 14 juin par le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises et la Konrad Adenauer Stiftung portant sur la transition numérique de l'administration, le directeur général de l'unité de l'administration électronique M. Khaled Sellami a annoncé que les signatures et validations des décrets gouvernementaux se feront désormais sur

la plateforme du système national de gestion électronique des courriers Elyssa à partir de cette semaine. Il a affirmé que la Tunisie était bien engagée dans la **numérisation de l'administration**, avec 220 services en ligne (sécurité sociale, paiement de factures, éducation), une plateforme d'achat public en ligne (TUNEPES) et des projets à venir portant sur la correspondance entre ministères. Le ministre des Technologies de la communication M. Mohamed Kraiem a déclaré que son ministère travaillait à **l'élaboration d'un cadre réglementaire pour les partenariats publics-privés** qui facilitera l'accès des entreprises innovantes aux marchés publics.

- **L'International Finance Corporation (IFC) met en place un programme d'assistance technique aux startups maghrébines**

Nommé « Start Maghreb », ce programme a été lancé le 3 juin 2021 afin de favoriser le développement des startups en Tunisie, Libye, Algérie et au Maroc. Il a pour objectifs de **rassembler les différents acteurs (incubateurs, startups, investisseurs, bailleurs de fonds, etc.) de l'écosystème** des startups afin de mettre en relief les facteurs bloquants propres à chaque pays et de proposer des solutions qui permettraient de faciliter le développement des jeunes entreprises innovantes.

- **Les énergies renouvelables à l'honneur lors de la 3^{ème} réunion de l'Union pour la Méditerranée (UpM)**

Organisée par le Portugal, la 3^{ème} réunion de l'UpM sur l'énergie s'est tenue en visio-conférence le 14 juin 2021. Lors de celle-ci, les ministres de l'Énergie des différents pays composant l'UpM ont souligné **l'urgence d'accélérer l'intégration des systèmes et des marchés énergétiques et de promouvoir le développement des énergies renouvelables**. L'UpM soutient en particulier **trois grands projets relatifs aux énergies renouvelables**, dont un visant à

surmonter les difficultés qui entravent le développement de marchés privés en Egypte, au Maroc, Tunisie, Jordanie et Liban. Rappelons que la Tunisie s'est fixée pour objectif de réduire la demande nationale en énergie de 30% et de porter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 30% d'ici 2030.

- **Les ventes de voitures enregistrent une forte croissance au cours des 5 premiers mois 2021**

D'après l'Agence Technique des Transports Terrestres, les premières immatriculations de véhicules légers ont enregistré une hausse de 49% entre les cinq premiers mois de l'année 2020 et les cinq premiers mois de l'année 2021. Les ventes de véhicules ont enregistré une croissance de 137% entre les seuls mois de mai 2020 et 2021. Par ailleurs, les véhicules de marques asiatiques ont représenté environ 47% des ventes au cours des cinq premiers mois de l'année 2021, tandis que les constructeurs européens ont disposé d'une part de marché avoisinant 40%. Hyundai, KIA et Peugeot sont les trois constructeurs qui ont réalisé les meilleures ventes au cours de la période susmentionnée, avec des parts de marché respectives de 12,5%, 10,8% et 7,6%.

- **La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours des 5 premiers mois de 2021**

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le montant du déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 171,6 M TND (soit 52 M EUR) au cours des cinq premiers mois de l'année 2020 à 688,3 M TND (soit 208,6 M EUR) au cours des cinq premiers mois de l'année 2021. Cette dégradation est le fait d'une **diminution des exportations** (-8,8%) et d'un **accroissement des importations** (+12,8%). Plus précisément, le déficit

enregistré est le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+13,9%) d'une part et de la diminution des exportations d'huile d'olive (-24,8%) d'autre part, et ceci malgré la hausse des exportations d'agrumes (+75,9%), de tomates (+11,9%) et des produits de la pêche (+18,4%). Les prix à l'exportation ont connu une hausse de 43,6% pour l'huile d'olive et de 17,4% pour les tomates. *A contrario*, les prix des produits de la pêche, des dates et des agrumes respectivement reculé de 18%, 13,2% et de 4,1%. Par ailleurs, les prix à l'importation des céréales ont connu une hausse de 10,3% pour le blé dur, 19% pour le blé tendre et de 42,2% pour le maïs, tandis que les prix de la viande et du sucre ont baissé respectivement de 56,2% et de 7,3%. Le taux de couverture alimentaire est passé, dans le même temps, de 93% à 75,2%.

Libye

• Création d'un guichet douanier unique entre la Tunisie et la Libye

Les douanes libyennes et tunisiennes ont annoncé le 12 juin la création d'un guichet douanier unique pour les opérations commerciales au point de passage frontalier de Ras Jedir, ajoutant qu'un dispositif similaire devrait être prochainement mis en place pour les personnes. Pour rappel, les autorités des deux pays avaient convenu en mars 2021 de **rouvrir le guichet douanier unique de Ras Jedir afin de simplifier les procédures et de favoriser les mouvements de biens et de personnes entre les deux pays.**

• La 1^{ère} édition de la Conférence Internationale sur l'Alimentation et la Nutrition s'est tenue à Tripoli du 12 au 14 juin

Intitulée « *Food production & Processing – Quality and Nutritional Value* », la conférence internationale sur l'alimentation et la nutrition s'est déroulée au Centre de Recherche Industriel de Tajura à Tripoli les 12,13 et 14 juin. Cet événement a été organisé par l'Autorité libyenne pour la Recherche Scientifique et notamment par son directeur général, M. Faisal Abdul-Adheem Al-Abdali.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international